



UNIVERSITÉ PARIS 1  
**PANTHÉON SORBONNE**

# ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA RECHERCHE

## **CONSTAT ET PROPOSITIONS** **ISSUS DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA RECHERCHE** **À L'UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE**

DU 12 AU 14 OCTOBRE 2022

Nos recherches convergent vers des objets communs, indépendamment d'une organisation historique très disciplinaire. Il s'agit désormais – à l'heure de la structuration de la politique européenne de l'enseignement supérieur et de la recherche, et à l'heure du nécessaire développement des mobilités internationales – de mieux mettre en valeur notre potentiel scientifique et de soutenir nos équipes dans leurs réponses aux défis sociétaux et aux questions qui font l'actualité de la recherche internationale. L'interdisciplinarité à Paris 1 Panthéon-Sorbonne passe à la fois par un déclouisonnement interne entre nos disciplines et par le développement de collaborations externes associant sciences fondamentales et sciences appliquées, sciences formelles et sciences empiriques, sciences dites exactes et sciences humaines et sociales (SHS).

Les actrices et les acteurs de la recherche en SHS ont une responsabilité forte pour mettre en perspective et porter une parole scientifique sur des objets de nature profondément politique. Dans notre établissement où le lien entre formation et recherche est particulièrement revendiqué, leurs méthodes convergent pour observer et analyser, comprendre et éclairer. La recherche menée à Paris 1 Panthéon-Sorbonne trace les quatre grands axes suivants : Réalités, objets, modèles ; Justices et injustices ; Décision, organisations et administration ; Temps, incertitudes et crises.

Nous disposons d'un atout extraordinaire, la liberté académique, que bien d'autres nous envient. Il est nécessaire de la préserver en rappelant les exigences qu'elle implique, notamment celle de l'intégrité scientifique. Nous choisissons de prendre à bras le corps les questions relatives à la qualité de la recherche, qui sont indissociables de nos méthodologies et de nos pratiques disciplinaires.

Elles nous concernent dès la licence et le master jusqu'aux publications scientifiques et en passant par le doctorat. Il s'agit donc, à la fois de faire de l'éthique de la recherche un objet d'investigation, et de la mettre en œuvre afin de garantir aux yeux de tous, à l'université et à l'extérieur de l'université, la liberté académique qui est son exact corollaire.

Au regard de ces objectifs, un obstacle important subsiste : le manque de temps des enseignants-chercheurs quel que soit leur avancement dans la carrière et dans un contexte d'alourdissement des tâches administratives et pédagogiques. Lors des États généraux de la recherche, des propositions ont été faites : dispositifs de décharge sur le modèle de l'Institut universitaire de France ou des chaires proposées par l'École d'économie de Paris ; capitalisation des heures supplémentaires pour transformation en heures de recherche ; augmentation des emplois de soutien à la recherche et à son administration ; flexibilité dans l'organisation quotidienne ; meilleur accompagnement dans les réponses aux appels et dans le suivi des conventions de recherche.

L'université est capable de mettre en place ces nouveaux dispositifs. Elle sait pouvoir s'appuyer sur le projet Sorb'Rising qui développe, avec tous les acteurs de la recherche de notre établissement et ses partenaires nationaux ou internationaux, le dialogue interdisciplinaire. Elle sait pouvoir également s'appuyer sur une politique forte de partenariats et sur sa fondation. L'impact de notre recherche se mesure aujourd'hui à la profondeur et la densité de chacune de nos disciplines et à sa capacité d'ouverture et de mise en œuvre de l'ensemble de ces interactions.